

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260527-d-2026-26-AU
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 28/05/2026



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : contrat d'hébergement et de maintenance du logiciel Open GST

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2026-30 du 21 mars 2026, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Vu la proposition de contrat pour l'hébergement et la maintenance du **logiciel Open GST** par l'entreprise NAUTILUX dont le siège social est situé 24 quai Magellan à Nantes 44000.

DECIDE

DE SIGNER un contrat pour l'hébergement et la maintenance du **logiciel Open GST** par l'entreprise NAUTILUX dont le siège social est situé 24 quai Magellan à Nantes 44000.
Ce contrat est établi pour une durée d'un an renouvelé trois fois à partir du 28 juin 2026 et pour un montant de 2 600 € HT soit 3 120 € TTC.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 27 mai 2026.

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,

Philippe AUDEBERT